



Présidence de la République  
Cabinet du Ministre chargé du Suivi du PSE



Ministère des Infrastructures,  
des Transports Terrestres et  
du Désenclavement (MITTD)

Ministère de l'Environnement, du  
Développement Durable et de la  
Transition Ecologique (MEDTE)



## ÉTUDE DU BOS/PSE SUR LE TRANSPORT ROUTIER Les voies de la modernisation

Entre hausse des prix du carburant, renouvellement du parc et préservation de l'environnement, le Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Émergent (BOS/PSE) montre, à travers une étude publiée le 7 avril, les voies de la modernisation du secteur des transports routiers.

Une hausse de 25% et 15% sur les prix de l'essence et du gasoil, étalée sur 10 ans, pourrait apporter au Sénégal 218 milliards de Fcfa. C'est ce qui ressort d'une étude d'impact des mesures incitatives pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le transport routier au Sénégal, réalisée par le Bureau Suivi du Plan Sénégal Émergent (PSE) présentée le 7 avril 2023. Ladite étude suggère que cette manne pourrait être utilisée pour financer les dépenses du gouvernement ou être reversée dans le Fonds de développement des transports terrestres (FDTT) pour renouveler le parc automobile, ou alors transférée aux ménages les plus pauvres sous forme de bourse.

En effet, souligne l'étude, la valeur ajoutée (VA) des entreprises s'accroîtrait globalement au cours du temps, mais de manière plus accentuée dans le long terme. « Le secteur des transports terrestres n'est pas affecté négativement par la mesure de hausse des prix du carburant. Au contraire, il est noté une embellie croissante sur la période 2023-2031 », constate l'étude. Cette situation est imputable à la politique de réallocation des recettes issues de la mesure. Ainsi, les entreprises des industries alimentaires, et dans une moindre mesure celles du secteur primaire, enregistreront une VA négative durant les 4 premières années, à partir de 2023. Mais cette tendance « s'inverserait à partir de 2028, où leur situation s'améliorerait avec des taux de croissance positive de leur VA ».

Globalement, poursuit l'étude, la VA des entreprises s'apprécierait de 0,16 à 0,32% et aurait des impacts directs sur la croissance. De même, une hausse régulière de la croissance économique, passant de 0,08% en moyenne annuelle sur 10 ans, sera constatée. « Cette mesure ne compromettrait donc pas la santé économique du pays, et le PIB connaîtrait une croissance régulière avec l'option situation de base et renouvellement du parc. L'option transfert de ménages donnerait une croissance plus modérée compte tenu de son impact plus marqué que les autres options sur la hausse des prix », conclut l'étude.

### Renouvellement du parc

Alors comment une hausse des prix du carburant pourrait-elle impacter positivement l'économie ? « L'augmentation du prix des carburants se traduirait par une baisse sur le long terme de la demande de consommation intermédiaire de l'essence pour les branches d'activités des transports formel (-2,8%) et informel (-1,6%) », souligne l'étude. Dans l'option d'investissement dans le renouvellement du parc, la demande d'essence retrouve une tendance positive à partir de la 4<sup>ème</sup> année. En revanche, la demande intermédiaire du gasoil connaîtrait une hausse importante, surtout dans le secteur informel (+10,5%), de manière structurelle. Celle du secteur formel serait en progression de 9,9% en moyenne annuelle dans les trois options de réallocation des recettes tirées de la hausse des prix des carburants.

En somme, l'activité du transport « n'est pas négativement impactée du fait de la substitution dans le long terme de l'essence par le gasoil ». L'autre conséquence, selon l'étude, c'est l'effet conjoint entre la diminution de la consommation de l'essence et l'augmentation de celle du gasoil. Le document indique qu'il aurait un impact sur les émissions de CO<sub>2</sub>. Dans le transport informel, les émissions connaîtront une croissance régulière de 1,0% en moyenne par an sur la période 2023-2031 avec l'option situation de base, 1,3% avec protection sociale et 5,0% avec celle renouvellement du parc. Ce fait s'explique par l'augmentation de la demande de gasoil.

La même tendance est observée dans les activités de transport formel. Les résultats montrent qu'une augmentation de 1% des émissions de CO<sub>2</sub> entraîne une hausse des décès de 0,22% dus aux accidents cardio-vasculaires, 0,14%



dus à la bronchopneumopathie chronique obstructive, aux AVC de 0,075%, aux infections des voies respiratoires inférieures de 0,141%, à la cardiopathie ischémique de 0,184%, précise l'étude.

Toutefois, d'après Baye Elimane Guèye, Coordonnateur du Pôle de suivi des impacts socio-économiques au BOS/PSE, qui a piloté la réalisation de l'étude, la modernisation du transport permettra au Sénégal de gagner entre 883 000 et 1 million de tonnes de CO<sub>2</sub>. Valorisées sur le marché carbone, cela pourrait générer entre 8 et 63 milliards de Fcfa qui pourraient également être reversés dans le FDTT.

### EL OUSSEYNI KANE, DG BOS PSE

« Retrouver une croissance sobre en carbone »



Lors de la cérémonie de présentation de l'étude, Me El Ousseyni Kane, le Directeur Général du BOS/PSE, est revenu sur la démarche inclusive de l'étude. « Depuis juin 2022, nous avons travaillé ensemble pour analyser les résultats de l'étude et déterminer les actions à entreprendre pour atteindre nos objectifs. Les résultats vont nous permettre de mieux comprendre les défis auxquels nous faisons face et d'élaborer des solutions innovantes pour les surmonter », a-t-il déclaré.

Selon lui, il s'agit aussi et surtout de poursuivre la réflexion avec les acteurs sur les voies et modalités d'opérationnalisation des mesures proposées. « Il s'agit de voir comment travailler ensemble pour mettre en place des mesures efficaces pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre », a indiqué M. Kane. Si le PSE a permis d'atteindre un niveau de croissance inédit au Sénégal sur les dix dernières années, cette croissance a été acquise dans un

contexte de changement climatique qui interpelle notre manière de mener nos politiques publiques. « Le changement climatique que nous subissons risque d'annihiler tous les efforts déployés pour améliorer le bien-être des populations.

Conscient de la menace liée à la préservation de l'environnement, le Président de la République, à travers le PSE Vert, a choisi d'orienter le Sénégal vers une trajectoire de développement économique et social sobre en carbone », a-t-il ajouté. Ce dernier rappelle qu'à la suite de la structuration du PSE Vert conduite par le BOS/PSE en relation avec l'ensemble des acteurs, des solutions durables ont été proposées pour la transition vers les énergies renouvelables, le recyclage des déchets organiques pour développer l'agriculture, le recyclage de déchets non organiques en matériaux de construction pour le BTP, le repeuplement de la faune et de la flore, l'empoissonnement de cours d'eaux le long du bassin du fleuve Sénégal...

« En matière d'émissions de gaz à effet de serre, il existe au Sénégal un gap de connaissances qui impacte négativement nos prises de décisions », déplore El Ousseyni Kane. Ainsi, dit-il, cette étude est venue à son heure, « d'abord pour donner un contenu scientifique aux mesures, mais surtout pour fournir au Gouvernement un outil d'aide à la décision en matière de planification de politiques publiques qui participeront à reverdir notre économie ».

Par ailleurs, évoquant les nouveaux projets dans le secteur du transport routier, le DG du BOS/PSE estime que le chantier de modernisation du transport en commun est sur la bonne voie avec le TER, bientôt le BRT et également le programme de renouvellement du parc en cours de mise en œuvre. Cependant, il indique l'atteinte des objectifs est étroitement liée à l'adaptation aux mutations internationales qui risque d'impacter négativement notre économie. « Plusieurs pays ont pris des décisions d'interdire les véhicules à moteur thermique d'ici 2035. Il serait important pour nous de prendre les devants et d'anticiper les conséquences d'une telle situation sur notre économie », a-t-il plaidé.

### VALDIODIO NDIAYE, DIRECTEUR DES TRANSPORTS

« 140 000 véhicules de transport à renouveler »

Pour le Directeur des Transports, Valdiodio Ndiaye, 828 035 véhicules sont immatriculés au Sénégal. Sur ce lot, 30% sont constitués de véhicules de transport en commun dont la plupart sont âgés entre 35 et 45 ans. Au total, indique M. Ndiaye, 140 000 véhicules de transport doivent être renouvelés. « Si vous prenez les camions, ils ont plus de 45 ans. Les véhicules 7 places sont à plus de 35 ans. Donc, nous avons un parc vétuste », constate M. Ndiaye. D'où l'impératif du renouvellement. Dans ce sens, renseigne-t-il, le ministère des Transports terrestres a récemment tenu une séance de travail avec la Banque mondiale qui envisage d'accompagner l'État pour le renouvellement du parc.